



Communiqué

Économie

Dynamisme du centre-ville: un plan de soutien à plusieurs millions pour le commerce et des mesures pour faciliter la mobilité

Consciente de l'importance de ses commerces de proximité et des défis qu'ils rencontrent, la Municipalité de Lausanne déploie un plan d'action pour soutenir le tissu commercial et renforcer l'attractivité du centre-ville. Ces projets s'inscrivent dans une démarche de collaboration avec les représentantes et représentants des commerces, poursuivant les échanges engagés ces dernières années. Le dispositif combine un soutien financier direct et des exonérations pour les commerces touchés par les chantiers, des activités de promotion (campagne pour les fêtes de fin d'année, gratuité des transports publics et des parkings P+R), et de mise en valeur du centre-ville (Bô Noël, parcours lumineux, week-end «Les Vaudoiseries – comptoir des créatrices et créateurs») ainsi que des projets d'optimisation (informations en temps réel sur les parkings, ou encore évolution du programme de fidélisation Enjoy Lausanne).

Soutiens en cas de chantiers

Face aux effets qu'ont les travaux publics sur le chiffre d'affaires des commerçantes et commerçants, la Municipalité a décidé d'ouvrir la voie à des subventions et exonérations de taxes pour tous les travaux qu'elle conduit sur le domaine public. Les modalités de répartition de cette aide, qui pourra concerner les commerces et établissements publics affectés par les chantiers, seront définies en concertation avec les associations et acteurs économiques, afin d'assurer une distribution équitable et un mécanisme adapté à la réalité du terrain. Si le coût exact de ces mesures n'est pas encore connu, ce sont plusieurs millions par année qui seront engagés par la Ville de Lausanne sur ses budgets de travaux publics pour soutenir les commerces.

Exonérations triplées de la durée des chantiers

Les exonérations de la taxe d'occupation du domaine public, notamment pour les terrasses, s'élèveront à une durée équivalente à 3 fois celle de la durée effective des travaux. En parallèle, la Municipalité triplera également les exonérations des taxes relatives à la prolongation des heures d'ouverture nocturne pour les établissements de jour situés à proximité des chantiers. Cela leur offrira plus de liberté pour organiser leurs événements festifs ou promotionnels et attirer la clientèle, sans frais supplémentaire.

Information et coordination avec les commerces

La Ville a renforcé la coordination entre ses services et les commerces afin que ces derniers soient informés à l'avance des travaux et puissent anticiper leurs actions ou adaptations pour limiter l'impact sur leur activité. Avec l'arrivée des chantiers liés au déploiement du chauffage à distance, les Services industriels de Lausanne (SiL) se sont dotés cet été d'une médiatrice de terrain qui a déjà engagé de nombreuses démarches auprès des commerçantes, commerçants, riveraines et riverains. Cet engagement permet de renforcer l'information au public sur ces chantiers.

Une fin d'année féérique

Une vaste campagne de promotion de Lausanne, intitulée «À deux pas de la magie», sera également lancée à l'attention de la population vaudoise pour les fêtes de fin d'année, en partenariat avec Lausanne Tourisme, les Transports publics de la région lausannoise et les commerces lausannois. Elle mettra en valeur l'attractivité et la convivialité de Lausanne durant les fêtes de fin d'année. La population pourra profiter au maximum des nocturnes de plus de 700 commerces, des riches animations de Bô Noël et du parcours lumineux réalisé par les SiL. Ce parcours renouvelé comptera 8 œuvres qui animeront les rues commerçantes et mettront en lumière les bâtiments lausannois. Le coût total de ces œuvres se monte à CHF 305'000.-, dont CHF 50'000.- pris en charge par la Fondation pour le commerce lausannois, ainsi que CHF 500'000.- prévus durant 10 ans pour renouveler les décorations de rue.

Gratuité des transports publics pendant 3 samedis en décembre

La campagne «À deux pas de la magie» mettra aussi en avant les mesures décidées par la Municipalité pour faciliter l'accessibilité à la ville. En plus de la gratuité des P+R le samedi, lancée en



2024, la population lausannoise, les visiteuses et visiteurs pourront profiter de la gratuité des transports publics (zone 11 et 12) via l'application FAIRTIQ durant les 3 premiers samedis de décembre. Organisée en partenariat avec les Transports publics de la région lausannoise, cette campagne bénéficie d'un financement de la Ville pour un montant de CHF 460'000.-.

Amélioration de l'accès au centre-ville en voiture

Des mesures structurelles visant à faciliter l'accessibilité en ville sont aussi mises en place. La Ville déploie actuellement un système d'information sur le taux de remplissage d'une vingtaine de parkings, avec des panneaux qui renseignent en temps réel la disponibilité de quelque 10'000 places de stationnement. Un dispositif d'autant plus à propos que le parking de la Riponne aura, selon la planification annoncée par INOVIL SA, retrouvé en décembre sa quasi-pleine capacité. Autre nouveauté: la durée de stationnement de toutes les places payantes sur l'ensemble du territoire va être prolongée de 2h à 3h, dès le 10 novembre. La zone L, du centre-ville, est déjà passée à 3h maximum en automne dernier, à la suite de l'accord entre les milieux économiques et la ville pour améliorer l'attractivité du centre-ville. Cette modification permet d'harmoniser le stationnement et offre aux usagères et usagers plus de temps pour profiter des commerces.

Soutien financier à l'évolution du programme Enjoy Lausanne de la SCCL

À l'initiative de la Société coopérative des commerçants lausannois, le plus vaste programme de fidélisation de la région (plus de 300 enseignes) évolue pour devenir encore plus attractif. Grâce à un soutien financier de la Ville de Lausanne de CHF 800'000.- sur 4 ans, il proposera désormais des offres exclusives et intégrera de nouveaux partenaires tels que musées, hôtels, parkings et restaurants, pour une expérience urbaine complète mêlant commerce, culture et art de vivre lausannois. Le tout reposant sur un nouveau site internet et à terme une carte Enjoy digitalisée pour créer une communauté autour du commerce unique en Suisse.

Les Vaudoiseries – Comptoir des créatrices et créateurs

L'an prochain, la Ville de Lausanne soutiendra également «Les Vaudoiseries 2026 – le comptoir des créatrices et créateurs» à hauteur de CHF 200'000.-, avec l'objectif d'un accompagnement sur 3 ans. Cet événement est conçu par et pour les commerçantes et commerçants lausannois et transformera la capitale vaudoise en une véritable fête les 2 et 3 octobre 2026. Pendant tout un week-end, les artisans et artistes de la région investiront les enseignes participantes pour dévoiler leurs créations et partager leur passion avec le public. Un parcours attractif, ponctué de nombreuses surprises, invitera les visiteuses et visiteurs à déambuler au cœur du centre-ville, à la découverte de ces talents et savoir-faire locaux qui font la richesse de notre territoire.

Des partenariats fructueux

Ces dernières années, Lausanne a accentué le dialogue avec ses commerces. En matière de mobilité, via différents accords. Le premier a permis au tramway d'être concrétisé. Le second de trouver un compromis sur la modération des vitesses et le 3^{ème} de mettre en place des mesures additionnelles pour l'accessibilité du centre-ville, notamment les P+R gratuits le samedi. Par ailleurs, la Ville a accordé la possibilité pour les commerces alimentaires de créer des terrasses ainsi qu'une baisse de 13% des taxes pour les terrasses des établissements et la gratuité du domaine public aux fleuristes.

Les nouvelles mesures présentées dans ce communiqué prolongent cette dynamique de collaboration et de dialogue, afin de faire de Lausanne une ville vivante, accessible et fière des talents qui la font rayonner.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, tél. +41 21 315 22 01
- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39
- Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00
- Xavier Company, conseiller municipal, Direction des services industriels, tél. +41 21 315 82 00



Ville de Lausanne

- Anne-Lise Noz, présidente de la Société coopérative des commerçants lausannois, tél. +41 79 633 98 50
- Stefano Brunetti, président de DÉCLIC (Développement Economique du Commerce, Lausannois et des Intérêts Communs), président d'Hôtellerie Lausannoise, tél. +41 21 310 71 71
- David Pérez, vice-président du Trade Club Vaud, tél. +41 79 408 49 74

Lausanne, le 31 octobre 2025